Les enseignantes de l’équipe de S.E.S. du lycée

S/C , Proviseur

Destinataires :

M. Lambertucci, Inspecteur d’Académie –Inspecteur Pédagogique Régionale de Sciences

Économiques et Sociales de l’Académie de Créteil

M. Pelletier, Doyen de l’Inspection Générale de Sciences Économiques et Sociales

Objet : Premier bilan concernant les effets sur les SES de la mise en place de la réforme du lycée au lycée

Messieurs,

Nous souhaitons par la présente lettre attirer votre attention sur les conséquences que la récente réforme du lycée a eu sur l’enseignement des SES dans notre lycée ainsi que sur nos conditions de travail.

Concernant les conditions d’enseignement en SES au lycée, à la rentrée 2019, nous avons perdu tous les groupes à effectifs réduits (dédoublés) que nous avions en classe de seconde et de première. Par ailleurs, nous n’avons plus d’AP, ni en classe de seconde, ni en classe de première.

La mise en œuvre de la réforme s’est traduite par la perte de 8 heures pour l’équipe et par conséquent par la perte d’un BMP sur lequel nous avions l’habitude d’accueillir un.e stagiaire depuis plusieurs années. Notre équipe, qui s’investissait de façon collective dans cette mission d’accompagnement et de transmission auprès d’un.e collègue, s’en est trouvée cette année beaucoup moins stimulée.

La mise en œuvre des nouveaux programmes dans le contexte d’une perte de deux heures en classe de première (une heure de SES dédoublée et une heure d’AP) nous met en difficulté devant nos classes. Ces programmes sont bien trop lourds au regard du volume horaire dont nous disposons et cela nous empêche de laisser aux élèves le temps nécessaire à l’acquisition des méthodes et des connaissances des SES. Par ailleurs, nos pratiques pédagogiques s’en trouvent réellement contraintes et nous avons du mal à mettre en place des dispositifs qui favorisent la mise en activité des élèves par manque de temps et en raison de la perte des dédoublements. Nos élèves, issu.e.s dans leur grande majorité en difficulté face à l’écrit et sont particulièrement pénalisés par cette dégradation des conditions d’enseignement. Par ailleurs, nous nous trouvons en difficulté dans la mise en œuvre de certains points du programme, en particulier sur le marché.

Aussi, la disparition du groupe classe en classe de première nous met face à plusieurs difficultés. Le fait que les élèves proviennent de plusieurs classes différentes a en effet des conséquences négatives : il est beaucoup plus difficile de créer une dynamique qui favorise le travail de groupe dans nos classes, les élèves sont moins enclins à participer à l’oral car moins confiants. Il est également très difficile de suivre les élèves car nous les voyons moins qu’avant et car dans ce contexte, nous travaillons avec plusieurs collègues de chaque discipline pour chaque groupe de spécialité et le travail en équipe pédagogique est devenu quasiment impossible. Il est extrêmement compliqué de mettre en œuvre des projets rassemblant plusieurs disciplines, alors même qu’ils apportent une aide efficace et transversale (qu’il s’agisse de l’argumentation ou de la maîtrise d’une culture légitime).

Enfin, la perte des dédoublements en SES et en EMC en Seconde et Première ont aussi raison de la qualité des projets proposés par l’équipe de SES aux élèves (projet « éducation aux médias », projet « BD et sciences sociales », etc.). Il est d’ailleurs fort probable que ces projets ne soient pas renouvelés l’année prochaine alors même qu’ils participent à l’attraction des SES parce que les mener en classe entière ne permet pas de les mener sereinement.

Ces évolutions ont eu des conséquences importantes sur les conditions de travail de l’équipe de SES et nous sommes confrontées, après seulement un trimestre à un sentiment de lassitude et de dévalorisation de notre travail. La gestion plus difficile des élèves, notamment liée à la perte des dédoublements, a considérablement augmenté notre stress au travail et notre sentiment d’incapacité à aider nos élèves. Les arrêts ponctuels de travail n’ont d’ailleurs jamais été aussi élevés dans l’équipe.

Veuillez agréer, Monsieur le Doyen, Monsieur l’Inspecteur l’expression de notre plus haute considération.

Les professeures de SES du lycée , réunies le 27/11/2019